

CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Uetlibergstrasse 233

Case postale 800

CH-8070 Zurich

Téléphone +41 44 333 48 48

Fax +41 44 333 59 67

www.credit-suisse.com

Aux investisseurs de Credit Suisse Fondation de placement 2^e pilier
CSF 2 Private Equity (n° de valeur 1 137822)

7 décembre 2022

Lettre aux déposants**Adaptation des modalités de rachat dans le groupe de placement CSF 2 Private Equity**

Madame, Monsieur,

Le contexte de marché actuel est marqué par plusieurs facteurs qui influencent considérablement les marchés financiers depuis le début de l'année. L'envolée de l'inflation, un contexte de taux d'intérêt plus élevés, l'augmentation des prix de l'énergie et les goulets d'étranglement en Europe, la crise russo-ukrainienne, ainsi que d'autres développements géopolitiques sont à la source d'une volatilité et d'une incertitude accrues. L'ampleur et la durée de cette crise sont difficiles à évaluer à l'heure actuelle.

Cette situation exige un examen minutieux des éventuelles mesures à prendre de la part du gestionnaire de portefeuille du groupe de placement CSF 2 Private Equity pour guider le mieux possible le groupe de placements à travers un marché qui se trouve dans une phase difficile.

Le gestionnaire de portefeuille, Partners Group AG, a donc demandé de prendre les mesures prévues pour de telles situations exceptionnelles dans le prospectus du groupe de placement, notamment pour protéger les investisseurs qui pensent sur le long terme:

- **Réduction temporaire de la liquidité pour les rachats nets de droits de participation, de 4% actuellement à 2% des droits de participation encore en circulation:** la liquidité offerte doit être adaptée aux circonstances extrêmes du marché, avec des durées de détention des placements prévues comme plus longues et donc des réalisations plus faibles dans le portefeuille, afin de protéger les investisseurs tournés vers le long terme. À l'heure actuelle, aucune suspension totale des rachats n'est prévue.
- **Baisse du prix de rachat de 99% à 98% de la valeur nette d'inventaire:** la décote est ajoutée à la fortune du groupe de placement et reflète la volatilité accrue des marchés financiers. Afin de créer une incitation pour les souscripteurs, la direction de Credit Suisse Fondation de placement 2^e pilier (CSF 2) peut en outre décider que les souscriptions seront également décomptées à ce prix de rachat réduit.

La gérance de CSF 2 estime que les mesures proposées sont raisonnables et adéquates pour protéger les personnes qui continuent à investir. Valables dès à présent, les modifications des modalités de rachat seront appliquées pour la première fois à la date de clôture du 14 décembre 2022. Elles s'appliquent de manière temporaire.

La gérance de CSF 2 les lèvera après avoir consulté le gestionnaire de portefeuille dès que les conditions de marché seront revenues à la normale. Les investisseurs qui ont déjà passé un ordre de rachat de droits de participation avant l'envoi de cette lettre ont la possibilité de retirer leur ordre jusqu'au 29 décembre 2022 au plus tard.

Les rapports mensuels permettent de se tenir régulièrement informé sur les modalités de rachat actuelles ainsi que sur leur possible adaptation.

La gérance de CSF 2 est convaincue d'avoir trouvé, avec ce paquet de mesures, une solution pondérée qui, d'une part, protège les intérêts des investisseurs tournés vers le long terme et, d'autre part, permet à tous les investisseurs de continuer à disposer d'une certaine liquidité chaque trimestre.

Pour toute question, votre Relationship Manager ou la gérance de CSF 2 (csa.info@credit-suisse.com) se tient à votre disposition.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Formulaire sans signature